

Inscription des professionnels disposant d'un RPPS

Pour obtenir la création d'un compte sur le portail régional du GCS SARA, veuillez compléter le formulaire d'inscription ci-dessous.

A noter que les informations d'identité et d'exercice que vous fournirez doivent être identiques à celle de l'annuaire national, nous vous engageons à vérifier au préalable la correcte mise à jour de ces données sur le site <https://annuaire.sante.fr/> et procéder à leur mise à jour auprès de votre autorité d'enregistrement si nécessaire.